



## Conférence d'examen du TNP 2010 : un tournant décisif pour la non-prolifération nucléaire ?



**Anessa Kimball**  
et **Irving Lewis**,  
professeure adjointe  
et candidat au doctorat,  
département  
de science politique,  
Université Laval.

La 8<sup>e</sup> conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) aura lieu, au siège des Nations Unies à New-York, du 3 au 28 mai 2010. Elle sera, pour les États parties au Traité, l'occasion de faire un état des lieux du régime de non-prolifération et des débats qui le traversent. L'objectif de ce numéro de *Sécurité mondiale* est de mettre en lumière les enjeux et les défis de ce rendez-vous important en matière de sécurité internationale et de coopération multilatérale. Pour ce faire, l'analyse procèdera en trois temps. Premièrement, on montrera comment le contexte dans lequel aura lieu la rencontre est singulier. Deuxièmement, on verra à quel point la persistance de certaines questions toujours en suspens, entre États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) et États non dotés de l'arme nucléaire (ENDAN), pourraient compromettre ses chances de réussite. Et enfin, on comprendra que, malgré tout, l'espoir que les travaux débouchent sur un succès ne devrait pas être écarté si rapidement.

### Un moment décisif ?

Adopté le 1<sup>er</sup> juillet 1968, entré en vigueur en mars 1970 et étendu indéfiniment en 1995, le TNP est considéré comme la pierre angulaire du régime international de non-prolifération qui ne se réduit bien évidemment pas qu'à ce seul instrument. Il s'articule autour de trois piliers : la prévention de la prolifération des armes nucléaires (articles I, II), la promotion des usages pacifiques de l'énergie nucléaire (articles III, IV, V) et le désarmement nucléaire (article VI). Il est

aujourd'hui un instrument multilatéral international quasi-universel car seuls 3 pays n'y ont pas adhéré (Israël, l'Inde et le Pakistan) alors que la Corée du Nord demeure, à ce jour, le seul État à s'en être retiré (2003).

Conformément au paragraphe III de l'article VIII, les États parties se réunissent tous les cinq ans pour évaluer son fonctionnement dans le cadre d'une

conférence d'examen. Jusqu'en 1995, ces conférences ont connu une alternance régulière de succès (1975 et 1985) et d'échecs (1980 et 1990)<sup>1</sup>. Le plus grand acquis de la conférence de 1995 est la prorogation du Traité pour une durée indéterminée. En 2000, ont été entérinées les « 13 étapes pratiques pour un désarmement progressif et systématique », l'objectif ultime du Traité. La conférence de 2005 est largement considérée par les

1. Traditionnellement, le succès ou l'échec d'une conférence d'examen est déterminé par l'adoption ou non, par consensus, d'un document final.

spécialistes comme un échec. Et pour cause, dans un contexte international marqué par deux crises nucléaires majeures (Corée du Nord et Iran), les attentats du 11 septembre 2001, le risque de voir des acteurs non-étatiques avoir accès à la Bombe et la mise au jour du plus grand réseau clandestin de prolifération d'armes nucléaires de l'histoire, orchestré par A.Q. Khan<sup>2</sup>, les États parties, qui avaient l'occasion de lancer un message fort aux proliférateurs potentiels, se sont embourbés dans des querelles procédurales interminables qui ont éclipsé les débats de fond sur l'avenir d'un régime alors en pleine crise.

La conférence d'examen de 2010 apparaît dès lors comme une occasion unique de corriger le tir alors que les questions nucléaires nord-coréenne et iranienne sont non résolues et que l'affaiblissement de l'autorité normative du Traité, accentuée par les manœuvres politico-stratégiques des États à New York, en 2005, est une porte ouverte à une hypothétique cascade de prolifération. Elle se tiendra dans un contexte stratégique particulier marqué par la volonté des États-Unis et de la Russie de remplacer le Traité de réduction des armes stratégiques (START), qui est arrivé à expiration en décembre 2009, par un nouveau régime de maîtrise des armements ; mais aussi par l'annonce prochaine, par l'OTAN, de son nouveau concept stratégique, qui va certainement aborder l'avenir de sa posture de défense anti-missile. À cela, il faut ajouter un climat international favorable au multilatéralisme marqué par la promesse faite par le Président américain, Barack Obama, à Prague, au printemps 2009, d'œuvrer à l'avènement d'un monde libre d'armes nucléaires, associée à la tenue d'une session spéciale du Conseil de sécurité qu'il a présidée en automne de la même année, et qui a adopté la Résolution 1887 (2009) sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération, ainsi que l'annonce du plan en cinq points du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, pour se débarrasser de ces armes.

Seraient-ce là des signes annonciateurs d'un tournant pour le régime de non-prolifération ? Ou alors quelques joueurs, et peut-être les plus marginaux d'entre eux, essayeront-ils de bloquer les travaux pour entretenir leurs propres illusions de grandeur ? Compte tenu de

la variété des sujets à l'ordre du jour et de l'hétérogénéité des intérêts en présence, il serait difficile et surtout assez risqué d'anticiper l'issue de la rencontre avec certitude. Les questions litigieuses restent, tout comme il y a cinq ans, nombreuses.



## Des obstacles importants

Parmi elles, les crises nucléaires nord-coréenne et iranienne n'ont toujours pas été résolues, les deux États continuant d'ignorer les différentes résolutions des Nations Unies leur demandant de mettre fin à leurs programmes nucléaires. Cependant, c'est la question du lien entre non-prolifération et désarmement nucléaire qui sera encore une fois la principale pomme de discorde entre EDAN et ENDAN. Pour les premiers, la non-prolifération devrait primer sur le désarmement général et complet ; au contraire, pour les seconds, c'est le désarmement qui devrait être une priorité. Pour ces derniers, la prolifération des armes nucléaires ne pourrait pas être arrêtée si les EDAN continuaient de détenir ces armes, sur lesquels ils fondent d'ailleurs toutes leurs politiques de sécurité et de défense, et refusent de s'engager dans des négociations ayant pour objectif leur élimination complète. Ces deux positions apparaissant difficilement réconciliables et il est très peu probable que la Conférence réussisse à dénouer l'impasse surtout si, au cours des discussions, la pression continue à être mise sur les ENDAN<sup>3</sup> et que des mesures concrètes ne sont pas définies par les EDAN en vue de réaliser cet objectif final du TNP, au-delà des promesses creuses.

Deux options devraient être sur la table lors des travaux de mai 2010. La première, largement défendue par les non-alignés, met de l'avant les « 13 étapes

vers un désarmement progressif et systématique », adoptés unanimement par tous les États, comme feuille de route naturelle.<sup>4</sup> La seconde, soutenue, entre autres, par le Japon, l'Allemagne et la France, adapterait le document au nouvel environnement sécuritaire post-2000. Quelque soit celle retenue, il semble clair que le succès de la Conférence dépendra, dans une large mesure, des progrès qui seront réalisés dans le domaine. Il importe d'insister sur la notion de « progrès », car il serait illusoire de penser qu'un désarmement nucléaire total pourra se faire dans un avenir prévisible, surtout dans le contexte stratégique actuel, et ce, pour au moins trois raisons. Premièrement, les États continuent à faire leur calcul selon les paramètres du « dilemme du prisonnier » et, de ce fait, ils ne peuvent être sûrs qu'ils seront suivis par d'autres s'ils désarmaient unilatéralement. D'autant que les avantages stratégiques et le prestige qui entourent la possession d'armes nucléaires sont loin d'être négligeables. Deuxièmement, le risque de prolifération par des acteurs non-étatiques n'est plus hypothétique comme nous l'a démontré l'« Affaire Khan ». Enfin, il semble bien que le désarmement puisse être nuisible à la sécurité internationale dans le sens où il risque de provoquer une course aux armements conventionnels et une importante militarisation de certaines régions du monde, notamment le Moyen-Orient et l'Asie. Ces considérations objectives seront-elles prises en compte par les plus férus partisans du désarmement pour ne pas saper le TNP lors des travaux en commission en 2010 ?

## Des raisons d'être optimistes

En 2010, contrairement à 2005, des espoirs existent quant à un succès de la Conférence. Le bilan des trois comités préparatoires (*PrepComs*) est globalement positif. Si les deux premières réunions de 2007 et 2008, minées par des querelles procédurales orchestrées notamment

2. Abdul Qaader Khan est un scientifique pakistanais. Il a alimenté, entre 1987 et 2003, un réseau international de trafics de matières et technologies nucléaires destinés à assister des pays aspirant à la Bombe, dans leur quête, et qui d'ailleurs, a permis, à ses débuts, au Pakistan, d'obtenir l'arme nucléaire.

3. Comme par exemple lorsque, dans une déclaration conjointe, lors de la *PrepCom* 2009, les cinq puissances nucléaires officielles, continuaient d'insister sur la nécessité d'actions concertées de tous les États parties au TNP visant à établir la confiance et à répondre rapidement et efficacement aux tentatives de tricherie alors que de nombreux États rappelaient leur responsabilité dans la promotion de la non-prolifération et la réduction de leurs arsenaux nucléaires.

4. Ces « 13 étapes » incluent, entre autres, l'entrée en vigueur urgente du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), la nécessité de lancer les négociations dans la Conférence du désarmement pour un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles, un engagement univoque des EDAN d'accomplir l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires. Des mesures qui font aussi partie du plan en cinq points d'octobre 2008, de Ban Ki-Moon, pour réaliser l'objectif du désarmement nucléaire.

par les États-Unis et l'Iran, ont suscité des craintes quant à l'issue des travaux, la troisième réunion de 2009, a eu le mérite de parvenir à l'adoption d'un ordre du jour provisoire : une victoire importante quand on sait que cette question était à la base de l'échec de 2005<sup>5</sup>. Cette réussite permettra à la Conférence générale, une fois ouverte, de se pencher directement sur les questions de fond. Certes, la *PrepCom* n'a pas atteint son autre objectif, celui de soumettre, au préalable, à la Conférence, des recommandations de fond. Mais peut-on vraiment s'en alarmer quand on sait qu'aucune des *PrepComs* précédentes n'y était jamais parvenue ?

L'analyse des nombreux documents de travail soumis par les États et différents groupes d'États indique que les débats vont se structurer autour de questions prioritaires. Outre le désarmement nucléaire, comme celle de l'universalité du Traité et du durcissement des conditions de retrait de l'article x, afin d'empêcher un État ayant acquis l'expertise des usages pacifiques de l'atome de la détourner à des fins militaires. Les discussions devraient aussi concerner l'adhésion au Protocole additionnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), censé renforcer la vérification, la promotion des usages pacifiques de l'énergie nucléaire conformément à l'article IV du Traité, la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que les réformes institutionnelles qui permettraient au TNP de ne plus être le parent pauvre des accords sur les armes de destruction massive.

Autant de sujets qui vont être discutés au sein de trois grandes commissions et éventuellement de trois organes subsidiaires dont l'un va probablement se consacrer à la très délicate question d'un Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires, et considéré par de nombreux États comme le quatrième pilier du TNP. Envisagé pour la première fois par l'Égypte et l'Iran en 1974, l'établissement d'une telle zone a été au cœur des négociations pour l'extension du TNP en 1995 et a donné lieu à une résolution. Ses bénéfices pour le renforcement du TNP et la sécurité internationale sont clairs : outre le fait qu'elle participerait à l'objectif du désarmement nucléaire et à celui de l'universalité du Traité, elle pourrait aussi contribuer au processus

de paix dans la région. Mais l'adhésion d'Israël au TNP en tant qu'ENDAN la rend toujours difficile à réaliser. Loin de se contenter du statu quo, Le Caire, soutenu par la Ligue des États arabes, propose, entre autres, la tenue, d'ici à 2011, d'une Conférence destinée à ouvrir des négociations avec tous les États de la région sur « un traité internationalement et effectivement vérifiable » visant la création d'une telle zone<sup>6</sup>. Dans cette perspective, Téhéran, la Ligue des États arabes et le Groupe des États non-alignés demandent à tous les États de cesser leur coopération nucléaire avec Israël<sup>7</sup>.

Quelle suite sera réservée à ce problème crucial ? Les États arabes pourraient-ils bloquer les travaux si aucune avancée importante n'est enregistrée dans ce dossier qui a généré de nombreux documents de travail lors des *PrepComs* ? Difficile de le savoir. En revanche, ce qui est certain, c'est que le consensus, quoique désirable, n'est pas la règle absolue pour adopter des décisions lors de la conférence d'examen. Le vote est aussi une option<sup>8</sup>. Peut-être que l'existence de cette possibilité, associée au fait que la dernière conférence à avoir enregistré un succès date de 10 ans déjà, pourront favoriser ce consensus tant recherché ; ce qui pourra permettre à celle de 2010 d'enregistrer des succès notables. Le rôle du Président de la Conférence pourrait être aussi un facteur déterminant. À la *PrepCom* de 2009, c'est un représentant du Groupe des États non-alignés, Libran N. Cabactulan des Philippines, qui a été désigné à l'unanimité pour assurer ces fonctions. Si certains ont tôt fait de souligner son manque d'expérience, il a eu un an pour se mettre à niveau. Toutefois, en cas de difficultés et de réels blocages, peut-être pourra-t-il s'inspirer du tact dont a fait preuve, en 1995, le Président de la Conférence, le Sri Lankais Jayantha Dhanapala, qui avait alors trouvé le moyen de faire passer, sans vote, des décisions importantes et une résolution.

## Conclusion

Compte tenu de l'actualité internationale dominée, en matière de prolifération et non-prolifération, par la crise nucléaire iranienne, certains veulent voir en la Conférence d'examen du TNP de 2010 un véritable test de la capacité du Traité à contenir de futurs candidats potentiels à la prolifération. Toutefois un bémol s'impose, car de ce rendez-vous ne sortira pas un remède magique contre une plus grande dissémination des armes nucléaires. Comment peut-on d'ailleurs en attendre autant d'une rencontre quinquennale de deux semaines mettant en scène 189 parties aux intérêts divers et variés ? C'est peut être ici que deux propositions du Canada, soutenues par quelques autres États, à savoir l'établissement d'un secrétariat permanent du TNP et l'organisation de rencontres annuelles permettant d'étudier toutes les questions visées par le Traité et de prendre les décisions y afférentes, méritent d'être soulignées. Des réformes institutionnelles qui se sont vues opposées une fin de non-recevoir lors de la *PrepCom* 2008 par les États-Unis, pour qui les difficultés auxquelles fait face le régime de non-prolifération sont davantage politiques que procédurales. Ce qui n'est pas par ailleurs complètement faux. Et justement on attend d'eux qu'ils donnent aux travaux de mai 2010 le rythme nécessaire pour les aplanir. La ratification du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires avant l'ouverture de la Conférence pourrait être un signal fort<sup>9</sup>.

*Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne sauraient être attribuées au Programme Paix et sécurité internationales, à l'Institut québécois des hautes études internationales ou aux personnes responsables de la publication de Sécurité mondiale.*

*The opinions expressed in this paper belong solely to the author and are not to be attributed to the Programme Paix et sécurité internationales, the Institut québécois des hautes études internationales or the persons in charge of the Sécurité mondiale publication.*

5. En 2005, trois semaines avaient été nécessaires pour adopter l'ordre du jour d'une conférence qui devait durer quatre semaines.

6. NPT/CONF.2010/PC.I/WP.13 ; NPT/CONF.2010/PC.II/WP.20 ; NPT/CONF.2010/PC.III/WP.20

7. NPT/CONF.2010/PC.III/WP.5 ; NPT/CONF.2010/PC.III/WP.23 ; NPT/CONF.2010/PC.III/WP.30.

8. Selon le projet de règlement intérieur de la Conférence de 2010, examiné à la *PrepCom* 2009, les décisions concernant les questions de fond peuvent être prises à la majorité de deux tiers des représentants présents et votants.

9. Les États-Unis ont signé le Traité le 24 septembre 1996. Mais le Sénat a rejeté sa ratification le 13 octobre 1999.

## Pour en savoir plus

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : le site consacré à l'évènement est une excellente source d'information pour suivre le déroulement de la rencontre.

<http://www.un.org/en/conf/npt/2010/index.shtml>

Office des Nations Unies pour le Désarmement : la section du site consacrée aux armes nucléaires est une très bonne source d'information sur le TNP, les sessions de ses comités préparatoires et ses conférences d'examen.

<http://www.un.org/disarmament/WMD/Nuclear/NPT.shtml>

IAEA and the NPT : Preparing for 2010

<http://www.iaea.org/NewsCenter/Focus/Npt/index.shtml>

Reaching Critical Will : un projet de la *Women's International League for Peace and Freedom* (WILF) dédié à l'abolition des armes nucléaires et dont le site internet fournit de nombreux documents ayant rapport aux différentes conférences d'examen du TNP.

<http://www.reachingcriticalwill.org/legal/npt/nptindex1.html>

Choubey, Depty, « Restoring the NPT : Essential Steps for 2010 », Carnegie Report, Novembre 2009.

<http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=24177>

Simpson, John, Jenny Nielsen et Marion Swinerd, *NPT Briefing Book* (2010 Ancey Edition), Mountbatten Centre for International Studies, University of Southampton, UK, & James Martin Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute of International Studies, US.

[http://cns.miis.edu/treaty\\_npt/npt\\_briefing\\_book\\_2010/pdfs/npt\\_briefing\\_book\\_full-version.pdf](http://cns.miis.edu/treaty_npt/npt_briefing_book_2010/pdfs/npt_briefing_book_full-version.pdf)

## Saviez-vous que ?

- Le TNP reconnaît comme États dotés d'armes nucléaires, les États ayant fabriqué et fait exploser une arme nucléaire ou un autre dispositif nucléaire explosif avant le 1<sup>er</sup> janvier 1967. C'est sur cette base que les États-Unis (1945), la Russie (1949), le Royaume-Uni (1952), la France (1960) et la Chine (1964) sont qualifiés de « puissances nucléaires » et non parce que ces pays sont, tous les cinq, membres du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Le TNP ne contient aucune mesure de vérification directe et ne possède ni organe exécutif, ni secrétariat. Seule l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le met partiellement en œuvre en facilitant le développement, la recherche et la production d'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et en vérifiant le non-détournement de la technologie nucléaire à des fins militaires. Pour lui permettre de mener à bien cette dernière mission, les ENDAN sont tenus, en vertu du Traité (article III), de conclure avec elle, des accords de garanties généralisées (INFCIRC/153) mises au point en 1971. Depuis 1997, ils peuvent y ajouter, un Protocole additionnel (INFCIRC/540), qui renforce les inspections auxquelles ils sont soumis. Les EDAN en sont exemptés. Cependant, ils ont négocié avec l'Agence des « accords de soumission volontaire » permettant à celle-ci de contrôler certaines de leurs installations nucléaires.
- Le coût estimé de la conférence d'examen et des trois conférences préparatoires est compris entre 8 709 400 \$ US et 13 435 400 \$ US. La contribution des États-Unis s'élève à 33 %, très loin devant celle du Japon (12 %), deuxième contributeur, et des autres États comme la Russie (8 %), la France (7 %), l'Allemagne (6 %), le Royaume-Uni (6 %) et la Chine (0,9 %). La part du Canada s'élève à 2 %.
- Si la Conférence générale d'examen du TNP se tient tous les cinq ans, les représentants des États membres se rencontrent chaque année durant les trois années précédant celle-ci lors de sessions dites du Comité préparatoire (*Preparatory Committees* ou *PrepComs*). Les deux premières sont l'occasion de définir les principes, les objectifs et les moyens permettant de promouvoir la bonne application du Traité aussi bien que son universalité. Les travaux de la troisième ont pour but de permettre d'aboutir à un consensus sur un rapport contenant des recommandations pour la Conférence d'examen et de finaliser les aspects procéduraux de cette dernière.

## Activités publiques organisées par les HEI

**Mercredi**  
**7 avril**  
2010

*Conférence d'examen du Traité de non-prolifération de 2010 : Enjeux et défis*

**Trevor Findlay**, Professeur, Norman Patterson School of International Affairs, Carleton University ;

**Gérard Hervouet**, Professeur de science politique à l'Université Laval ;

**Barthélémy Courmont**, Professeur invité, en science politique à l'UQAM ;

**Brahim Saidy**, Ph.D., Chargé de cours aux universités de Sherbrooke et Laval ;

**Irving Lewis**, Candidat au doctorat en science politique à l'Université Laval.

Pavillon Charles-De Koninck, local 2419  
13h à 16h

**Jeudi**  
**8 avril**  
2010

Table-ronde du Centre d'études interaméricaines

*1994-2009 : 15 années d'implication étrangère en Haïti*

Pavillon Charles-De Koninck, amphithéâtre 3A  
13h30 à 16h30

**Vendredi**  
**9 avril**  
2010

Première rencontre Université et Défense de Québec

Rencontre organisée par le Programme Paix et sécurité internationales (PSI) et l'Institut militaire de Québec (IMQ)

Information et inscription :

**Richard Garon**, richard.garon@hei.ulaval.ca

Pavillon Alphonse Desjardins  
8h à 17h30

Pour plus d'informations sur ces activités contactez le Programme Paix et sécurité internationales à l'adresse suivante : [psi@hei.ulaval.ca](mailto:psi@hei.ulaval.ca)

## Sécurité mondiale

- **Rédactrice par intérim** : Professeure **Aurélié Campana**
- **Rédactrice adjointe** : **Kathia Légaré**
- **Publiée par** : Le Programme Paix et sécurité internationales  
Directeur : **Gérard Hervouet**  
Institut québécois des hautes études internationales (HEI), Université Laval
- **Supervision éditoriale** : **Claude Basset**
- **Conception et réalisation graphique** : **Alphatek**  
Le bulletin **Sécurité mondiale** est accessible sur Internet à l'adresse suivante : [www.psi.ulaval.ca](http://www.psi.ulaval.ca)  
Pour informations : 418 656-7771